

6828
Roux, G.
1954

Persee

Georges Roux

Le Val des Muses, et les Muses chez les auteurs anciens

In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 78, 1954. pp. 22-48.

Citer ce document / Cite this document :

Roux Georges. Le Val des Muses, et les Muses chez les auteurs anciens. In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 78, 1954. pp. 22-48.

doi : 10.3406/bch.1954.2431

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bch_0007-4217_1954_num_78_1_2431



Le Val des Muses, et les Muses chez les auteurs anciens

In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 78, 1954. pp. 22-48.

Citer ce document / Cite this document :

Roux Georges. Le Val des Muses, et les Muses chez les auteurs anciens. In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 78, 1954. pp. 22-48.

doi : 10.3406/bch.1954.2431

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bch_0007-4217_1954_num_78_1_2431

LE VAL DES MUSES ET LES MUSÉES CHEZ LES AUTEURS ANCIENS

Au pied de l'Hélicon, ὄρος μέγα τε ζάθεόν τε (1), au point où la vallée du Permessos se resserre entre les pentes du Saint-Élie et la chaîne de hauteurs qui porte successivement, jusqu'à la vallée du Thespeios, les acropoles d'Ascra (Pyrgaki), de Kéressos (Palaeopyrgo), et les buttes jumelles d'Erimocastro et de Kaskavéli (2), se trouvait autrefois le bois sacré des Muses (fig. 1). Des arbres clairsemés, des vignes caillouteuses, des touffes rébarbatives d'ajoncs et de chardons poussant entre les blocs antiques (fig. 2), évoquent mal aujourd'hui le souvenir des frais ombrages de jadis, cette végétation de paradis terrestre aux plantes si salutaires que les serpents eux-mêmes en perdaient leur venin (3). Maigre filet d'eau entre deux berges escarpées, le Permessos arrose à grand-peine ces coteaux desséchés par l'été, tondus par quelques troupeaux semblables à celui que paissait en ces lieux le pâtre Hésiode, lorsqu'il reçut des Muses son sceptre de laurier (4).

Avant les fouilles, l'emplacement du sanctuaire était occupé par trois chapelles ruinées, Haghios Constantinos, Haghia Aikaterini, et Haghia Trias. Stamatakis en 1882 (5), puis Jamot en 1888, 1889 et 1890 (6) achevèrent de les détruire et découvrirent ainsi, sous les murs d'Haghia Trias, le soubassement relativement bien conservé d'un édifice antique dont les dimensions et le plan pouvaient convenir à un petit temple. Pausanias, il est vrai, ne mentionnait aucun monument de ce genre dans sa description du bois sacré ; mais comme il ne soufflait mot non plus du

(1) Hésiode, *Théog.* v. 2.

(2) Au pied de ces deux buttes, sur la rive droite du Thespeios (aujourd'hui Kanavari), se trouve le site de l'ancienne Thespies, en bordure d'une voie antique dont Stamatakis (Πρακτ., 1882, p. 76 sqq. et pl. I) a retrouvé le tracé sur une soixantaine de mètres ; de Thespies même, on ne voit plus aucun monument.

(3) Paus., IX, 28, 1.

(4) Hésiode, *Théog.*, v. 30.

(5) Πρακτ., 1882, pp. 66-67.

(6) *BCH*, XLVI, 1922, pp. 217-218, et note 6 (bibliographie des travaux de Jamot).

portique ionique et du théâtre exhumés à proximité, on imputa cet oubli à sa négligence, et l'existence du « Temple des Muses » fut admise sans discussion (1).

Aucun de ces trois édifices n'a été publié, même sommairement ; on doit se contenter, à leur sujet, des renseignements allusifs, et souvent contradictoires, que Frazer put grouper dans son commentaire à Pausanias (2). Pourtant les notes de Jamot, le mémoire qu'il présenta à l'Académie en 1890 (3), montrent qu'il leur avait accordé l'attention qu'ils

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 1. — Thespies et le vallon des Muses (dessin de P. Bonnard).

méritaient, et seule l'absence d'un architecte compétent qui pût illustrer ses études l'empêcha de les faire connaître. Il ne saurait être question pour l'instant d'entreprendre la publication des antiquités de Thespies, tâche qui exigera une reprise des fouilles, et la réouverture du Musée de Thèbes

(1) Afin de prévenir toute confusion, rappelons que Jamot découvrit deux temples dans la ville de Thespies, et crut en découvrir un troisième dans le vallon des Muses. Les deux temples de Thespies sont : 1° Au lieu-dit *Toumboulis*, un temple d'Apollon d'ordre dorique, presque entièrement détruit par le torrent voisin ; 2° Dans l'enceinte byzantine qui marquait le site de la ville, un temple des Muses, vu par Pausanias non loin de l'agora (IX, 27, 5) et identifié par Jamot grâce à une base de stèle encore *in situ* (*BCH*, XV, 1891 p. 659 ; XIX, 1895 p. 337, n° 12 et p. 356). Ce temple des Muses (16 m. 80 × 35 m. 60 aux fondations) est distinct du monument fouillé par Jamot dans le Vallon des Muses, et identifié à tort comme un second « temple des Muses » (*BCH*, l. l., p. 356).

(2) Frazer, *Pausanias*, V, pp. 150-152.

(3) *CRAI*, 1892, pp. 67-69.



Fig. 2. — Le vallon des Muses. Vue générale.



Fig. 3. — Le vallon des Muses au ¹¹e siècle avant J.-C. Essai de restauration par P. Bonnard.

où sont cachées les trouvailles des précédentes campagnes. Cet article se propose plus modestement de dire ce que l'on sait des monuments qui se dressaient sous les arbres du bois sacré, d'après les renseignements fournis par Jamot et les observations personnelles que j'ai pu faire soit sur le terrain, soit au Musée de Thèbes (Fig. 3) (1). Faute de mieux, cette mise au point permettra d'attendre le jour où les recherches de l'École s'orienteront de nouveau vers le sanctuaire oublié.

(1) La figure 3 permettra de situer sur le terrain (fig. 2) l'autel, le portique, le théâtre. Le trépied, la grande base incurvée portant les 9 Muses, sont placés de façon fantaisiste. Sur ce dernier monument, cf. W. Peek, *Die Musen von Thespiai*, extrait du volume jubilaire offert à A. Kéramopoulos (Γέρας Α. Κεραμοπούλου), Athènes, 1953, pp. 609-634. Je dois la connaissance de ce récent article à l'obligeance de M. Georges Daux, qui m'a communiqué un tirage à part, avant même la parution du volume dans lequel cette étude est insérée.

L'autel monumental. (Pseudo-Temple des Muses)

Le soubassement de l'édifice antique dégagé sous les murs d'Haghia Trias émerge encore en partie des broussailles (fig. 4) ; Jamot le décrit comme un rectangle orienté en gros nord-sud, et mesurant 5 m. 80 sur 9 m. 80 (1), sans préciser à quelle assise s'appliquent ces dimensions (fig. 5 et 6). Les fondations comprennent deux assises de pôros friable et blanchâtre (ht. 0 m. 45 + 0 m. 40) qui portent une assise de réglage en conglomérat (ht. 0 m. 32) surmontée par deux degrés de calcaire (ht. 0 m. 335 + 0 m. 369). Le premier degré, le mieux conservé, est détruit au nord : il manque tout le côté nord, le bloc d'angle nord-est, la moitié nord du côté ouest. Les blocs, longs de 1 m. 20 à 1 m. 60, épais de 0 m. 80, sont soulignés par une feuillure, haute de 0 m. 04, le long de l'arête inférieure, liés entre eux par de solides crampons en Π (long. 0 m. 25 ; cuvettes carrées de 0 m. 02 $\times$ 0 m. 02) et aux blocs du second degré par un goujon rectangulaire scellé à jour sur le joint, à peu près dans l'axe. Chaque trou de goujon est précédé d'un trou de pince rectangulaire, aussi nettement taillé qu'un trou de goujon, mais moins profond.

Le second degré n'existe plus que sur le petit côté sud (fig. 5, 7, 8). Il est complet en quatre blocs (1 m. 23 + 1 m. 25 + 1 m. 29 + ?) soulignés par une double feuillure (ht. 0 m. 033 + 0 m. 028) et ornés à leur partie supérieure d'un cavet qui délimite sur leur lit d'attente une tablette portante haute de 0 m. 055. La moulure est en retraite de 0 m. 033 sur le parement à l'est, de 0 m. 04 au sud. Toutefois, cette tablette ne se continue pas sur toute la longueur du degré sud : à 3 m. 13 de l'angle sud-est, elle s'interrompt, et la moulure fait retour vers le nord (fig. 8). Les blocs ne sont pas cramponnés entre eux, sauf à l'angle sud-est. Sur le lit d'attente de la tablette, on voit quatre trous de goujons ; ceux des angles sont carrés et pourvus d'un canal de coulée ; un piquetage large de 0 m. 37 $\pm$ détermine sur le lit une ébauche d'anathyrose. A l'extrémité ouest du degré, là où manque la tablette, le lit supérieur est lisse, soigneusement dressé, sans aucun scellement apparent. Le soubassement ne portait donc une élévation que du côté oriental, sur les deux tiers de la surface environ, tandis que le côté ouest constituait une plateforme, à laquelle on accédait par une marche ménagée sur le long côté. En effet, la retraite du second degré sur le premier est de 0 m. 10 à l'est, 0 m. 10 environ au sud ; on voit nettement sur la figure 5 qu'elle est beaucoup plus importante à l'ouest de façon à dégager un emmarchement.

Il est par conséquent impossible qu'un temple des Muses (2) ait jamais reposé sur le soubassement, qui peut être seulement le socle soit d'une base

(1) Les mesures que je cite d'après le mémoire de Jamot, sans vérification possible, sont imprimées en caractères normaux ; les mesures imprimées en italique ont été contrôlées ou prises par moi-même.

(2) Jamot, *BCH*, XV, 1891 p. 659 (Frazer, *Pausanias*, V, 150-152, avec bibliographie).



Fig. 4. — L'autel des Muses dans l'état actuel.
Au fond, l'acropole d'Aschera.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 5. — L'autel des Muses, vu du sud-est (cliché de P. Jamot).

pour groupe statuaire, soit d'une exèdre rectangulaire, soit d'un autel monumental (1). Une plateforme, large de deux mètres ou davantage, serait insolite en avant d'une exèdre et superflue en avant d'une base. Elle est au contraire normale et nécessaire à l'ouest d'un autel dont elle forme la *prothesis*. Parmi tant de blocs retrouvés dans les murs d'Haghia Trias, il en existe certainement qui proviennent du corps de l'autel. On ne peut malheureusement plus s'en assurer aujourd'hui. Cependant, un dessin de P. Jamot montre l'un de ces blocs, fragmentaire, portant les restes d'une palmette acrotère et le rampant mouluré d'un fronton (ove sous un cavet) ; c'est peut-être un débris des barrières latérales de la table à sacrifice (fig. 9). Quoi qu'il en soit, je crois pouvoir interpréter sans grand risque d'erreur cet édifice orienté à l'est, précédé d'une large plateforme, isolé au centre d'une esplanade dégagée, non comme le temple des Muses, mais comme leur autel.

Nous n'avons d'autres indices de chronologie que la nature des matériaux employés et la forme des scellements. S'il est permis de raisonner par analogie avec Delphes, l'usage du pôros blanchâtre, du conglomérat et du calcaire dans un même édifice indique l'époque hellénistique, le III^e siècle au plus tôt. Ces trois matériaux sont utilisés simultanément dans les monuments de la terrasse d'Attale I par exemple (2). La forme des crampons en Π , les trous de goujons carrés à long canal de coulée, le trou de pince nettement taillé, le fini du travail conviendraient à cette époque. Mais ce sont des indices vagues. Je ne puis préciser davantage.

Le portique ionique

Quelques blocs de conglomérat à fleur de sol, une levée rectiligne de terrain (visible sur la figure 2), marquent seuls l'emplacement du portique enseveli à nouveau. La description qui suit n'a d'autre source que le mémoire et les clichés de Jamot pour ses données matérielles ; de rares fragments de colonne et de chapiteaux retrouvés au Musée de Thèbes m'ont permis de les compléter sur quelques points.

Long de 96 m. 70 et profond de 10 mètres, le portique, orienté à peu près nord-sud, se trouve à une quarantaine de mètres à l'ouest de l'autel, au long côté duquel il est presque parallèle (fig. 10). Un glissement de terrain l'a emporté au centre sur une longueur de 38 mètres, le coupant en deux tronçons (l'un de 40 m. 60 au sud, l'autre de 18 m. 10 au nord) dont les extrémités, au voisinage de la coupure, s'infléchissent vers l'est dans le sens du glissement (fig. 10 et 11).

(1) On pourrait songer aussi à un petit portique formant niche, dans le genre des ex-voto de Lysandre ou de Crateros à Delphes ; mais, dans ce cas, la tablette portante formant le socle des antes latérales devrait être moulurée sur trois côtés, et non sur deux. L'existence d'une telle niche ou celle d'un *sibadeion* des Muses est donc peu probable.

(2) G. Roux, *BCH* LXXVI, 1952, pp. 141-196.

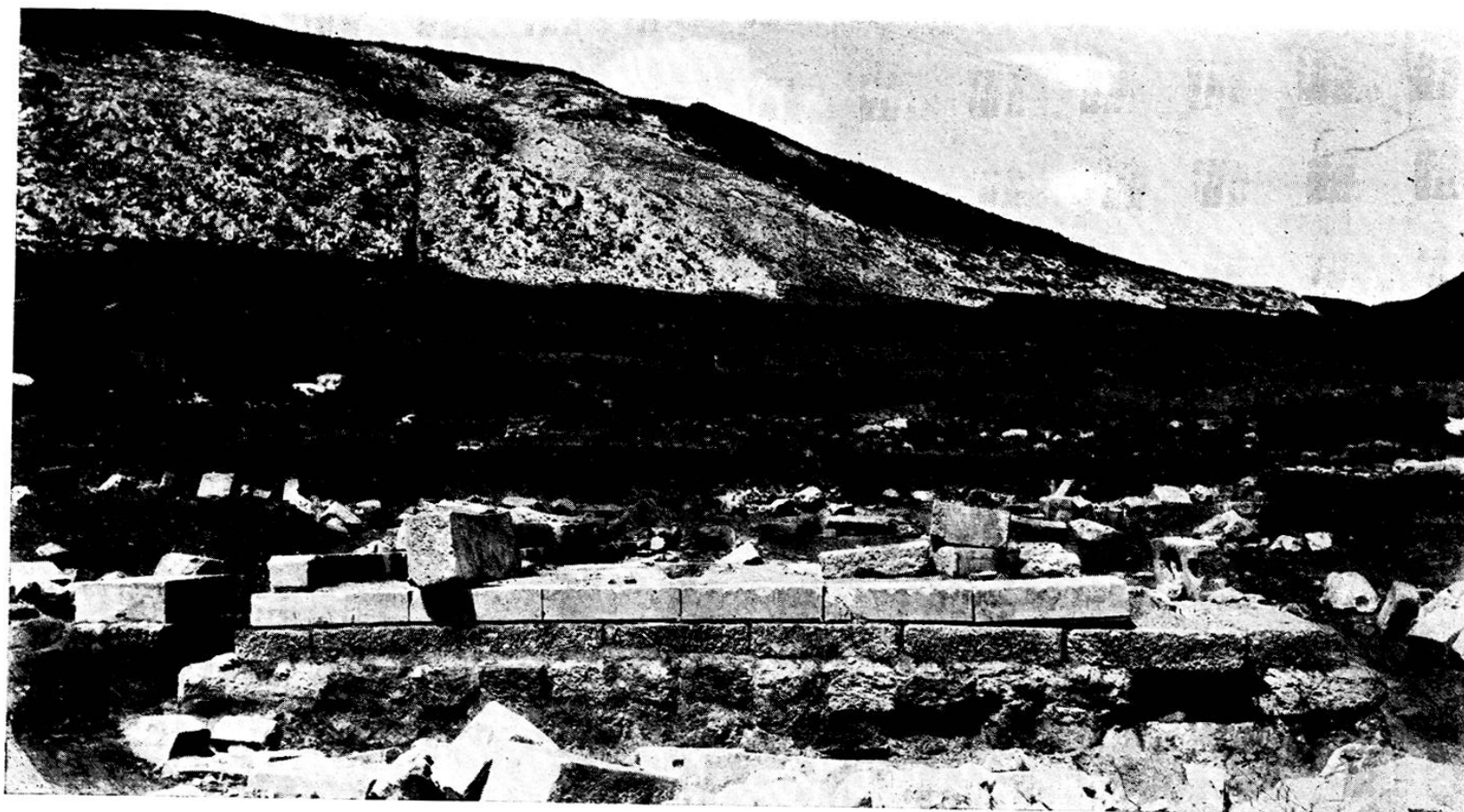


Fig. 6. — L'autel des Muses vu de l'est (cliché de P. Jamot).



Fig. 7. — Autel des Muses :
le deuxième degré à l'angle sud-est.



Fig. 8. — Autel des Muses :
retour de la moulure de socle.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 9. — Fragment de la barrière de l'autel ?
(Dessin de P. Bonnard, d'après un croquis de Jamot).

Deux assises de fondations en pôros friable portent deux degrés de conglomérat et la colonnade de pôros. Le premier degré, large en tout de 1 m. 20, consiste en deux rangées de blocs accolés ; le deuxième, large de 0 m. 80, en retraite de 0 m. 30, forme stylobate.

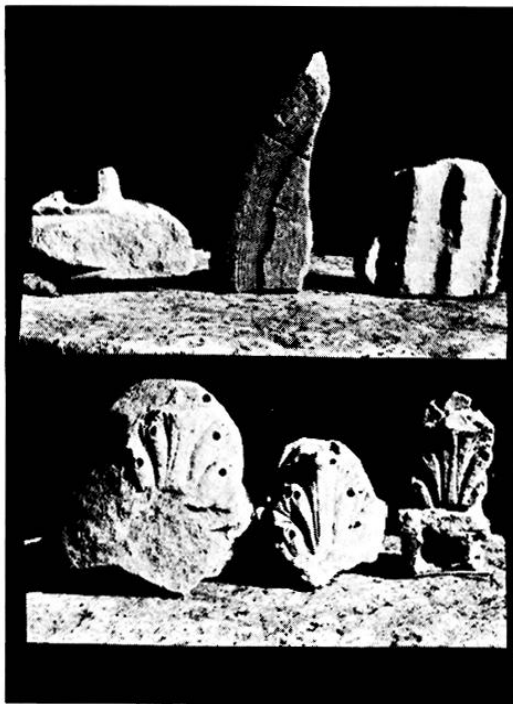
Le mur de fond et les murs latéraux, qui font retour en façade, de part et d'autre de la colonnade, sur une longueur de 6 m. 40, sont en conglomérat, partiellement conservés jusqu'à hauteur de l'assise de couronnement (ht. 0 m. 18) au-dessus des orthostates (ht. 0 m. 75). Ils se terminent en façade par deux piliers d'ante en pôros, dont le socle mouluré (bandeau plat+quart de rond+scotie entre deux listels+tore+listel) mesure à la base 0 m. 65×0 m. 42, au lit d'attente 0 m. 45×0 m. 28 (cf. fig. 14).

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 10. — Le portique et l'autel d'après un croquis coté de P. Jamot
(dessin de P. Bonnard).

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 11. — Ruines du portique ionique, vues de l'est (cliché de P. Jamot).



a



b

Fig. 12. — Fragments du portique ionique, au Musée de Thèbes : *a*) base et fût de la colonne ; feuilles du chapiteau corinthien ; *b*) chéneau et palmette antéfixe.

Plusieurs bases de colonnes furent trouvées à leur place à l'extrémité sud du stylobate. Leur distance d'axe en axe (2 m. 26) fixe à 36 le nombre des colonnes entre les antes. Deux fragments de base (Inv. 1784 et 1785, ce dernier en deux morceaux), deux morceaux du fût (Inv. 1798 et 1846), un fragment de chapiteau ionique (n° d'inventaire illisible), quatre fragments de chapiteau corinthien (Inv. 1794, 1803, 1804, 1805), un fragment de larmier (non inventorié) au Musée de Thèbes (1), seuls restes de l'entablement actuellement visibles, permettent de compléter sur quelques points intéressants les observations de P. Jamot.

Les colonnes, de la base au chapiteau, sont taillées dans un pòros de couleur claire, à la fois tendre et compact, dont le grain fait songer à du sable aggloméré. La base (fig. 12 et 13), du type habituel à l'époque hellénistique, comporte une scotie entre deux tores, de section semi-circulaire, et l'amorce du fût (ht. 0 m. 27 $\pm$; diam. inf. 0 m. 70 $\pm$; diam. sup. 0 m. 41 $\pm$). Elle repose sur un mince disque en saillie de 0 m. 004 taillé sur le lit de pose. On aperçoit, sur la moitié inférieure du tore le plus bas, des traces de ciseau à dents (gradine) rigoureusement circulaires et concentriques : ceci prouve matériellement que la base a été travaillée au tour, procédé attesté dès l'époque archaïque (2). Sur le disque plat au contraire, les traces vont en tous sens. On a donc dressé d'abord les deux lits, puis tourné les profils. Une mince mortaise rectangulaire ménagée à la périphérie du disque a peut-être servi à la fixation d'un dispositif d'entraînement sur le tour. On notera aussi, dans l'axe du listel qui sépare deux cannelures, sur le fragment 1784, le repère utilisé pour canneler la colonne.

Le fût était monolithe, selon Jamot qui ne donne à son sujet aucune autre indication. Les fragments du Musée de Thèbes (Inv. 1798, 1846 ; fig. 13) gardent la trace d'un badigeon de stuc blanc. Le nombre des cannelures était de vingt.

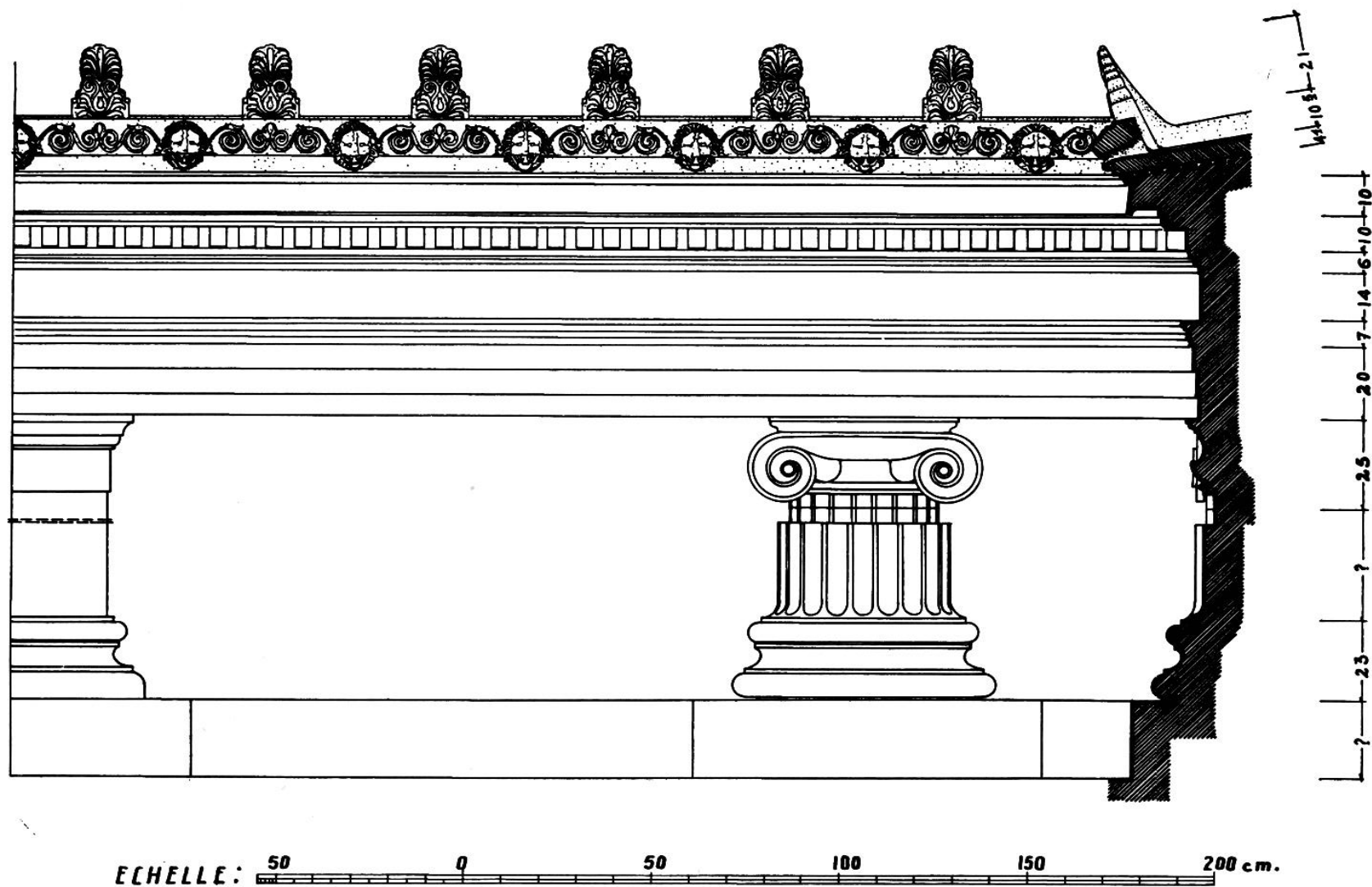
Jamot déclare avoir trouvé trois chapiteaux ioniques intacts, probablement conservés aujourd'hui dans les salles fermées du Musée de Thèbes. Ma description se fonde sur les indications, qu'on souhaiterait plus complètes, contenues dans ses écrits, et sur une excellente photographie, malheureusement trop pâlie pour être reproduite (fig. 14-15). Le sommet du fût (diam. 0 m. 35) est taillé d'une pièce avec le chapiteau (ht. totale : 0 m. 25) : les cannelures sont coupées horizontalement par un disque plat surmonté d'un astragale. L'abaque a pour profil un ove entre deux listels. Le canal, très concave, est lui-même compris entre deux listels : le listel supérieur s'enroule avec les volutes dont il borde le contour extérieur ; le listel inférieur suit horizontalement la ligne de raccord entre l'échine et le canal, et se relève légèrement aux angles avant de rencontrer les volutes.

(1) Ces débris se trouvent à Thèbes dans la « tour franque », parmi des fragments d'architecture provenant en grande partie du Ptoion.

(2) Époque archaïque : P. Amandry, *FD II, La colonne des Naxiens et le portique des Athéniens* (1953), p. 42 et note 1. Époque hellénistique : *Ol. Forsch.* I, 8 (bases de colonnes du Philippeion : travail au tour ?).

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 13. — Base et fût de colonne : fragments au Musée de Thèbes (dessin de Ph. Martin).



Echelle: 50 0 50 100 150 200 cm.

Fig. 14. — Entablement du portique ionique, d'après les cotes, les croquis et une photographie de P. Jamot (dessin de P. Bonnard ; le chapiteau d'ante est fictif).

L'échine, profilée en ove, est cachée latéralement, près des volutes, par deux méplats sur lesquels étaient peintes les palmettes ; la décoration des profils était peinte de même sur le stuc. Faute de mesures précises, on ne peut étudier de très près ce chapiteau dont les caractères hellénistiques sont suffisamment apparents pour qu'on ne puisse le placer avant le III^e s. av. J.-C.

L'entablement (fig. 14) comportait une architrave à trois fasces et une frise taillées d'un bloc, un larmier à denticules et un chéneau de terre cuite surmonté de palmettes antéfixes. L'importance accordée aux moulures est surprenante : elles ne sont point traitées comme de simples motifs de transition entre l'architrave, la frise, le larmier, mais comme des éléments constitutifs de l'entablement dont elles alourdissent sensiblement l'aspect et les proportions. La figure 14 dessinée par P. Bonnard d'après les cotes et les dessins de Jamot en donnera une idée ; naturellement on ne peut affirmer, en l'absence du modèle, que la coupe reproduise fidèlement le profil original de la modénature.

Le chéneau de terre cuite est conforme au type en usage à partir du IV^e siècle (fig. 12). L'armature est faite d'une argile rouge, assez grossière, mêlée de petits graviers, revêtue en façade par un panneau d'argile fine, jaune clair, dans laquelle étaient modelées les têtes de lion-gargouille émergeant des traditionnels rinceaux d'acanthé. Le motif se détachait en clair sur le fond noir, comme c'est l'habitude pour les chéneaux des IV^e et III^e siècles (1). Un listel plat, orné de méandres, court sous le panneau. La hauteur totale est de 0 m. 155, la longueur, d'après le fragment Inv. n° 1819, égale à 0 m. 450, soit au cinquième de l'entrecolonnement. La palmette antéfixe (ht. 0 m. 22), représentée par plusieurs exemplaires complets, modelée en léger relief, se détache en clair sur le fond noir (2).

Au moment de la fouille, l'intérieur du portique était divisé en longueur par un mur médian percé d'une porte au sud, et recoupé en largeur par des murs perpendiculaires (fig. 10 et 11), qui déterminaient un certain nombre de chambres. Farcis de blocs remployés, ces murs tardifs ont remplacé la colonnade médiane originale à laquelle il faut sans aucun doute rapporter les fragments de chapiteau corinthien trouvés par Jamot dans le portique, et attribués par lui à un « édifice inconnu ».

J'ai identifié quatre de ces fragments au Musée de Thèbes (Inv. n° 1794, 1803 B, 1804, 1805 ; fig. 12 et 17). Ils sont taillés dans le même pòros, tendre et sablonneux, que les chapiteaux ioniques. Le fragment n° 1794 conserve le lit d'attente et une cannelure complète avec le départ des deux cannelures adjacentes. Les 20 cannelures s'amortissaient en cul-de-four sous un disque plat apparemment surmonté d'un astragale. La diamètre au sommet, calculé d'après l'unique cannelure, était d'environ 0 m. 37, très voisin par conséquent de celui de la colonne ionique. La position de

(1) *Corinth*, IV, 1, *Decorated Architectural Terracottas*, pp. 29-30.

(2) Un fragment de ce chéneau a été retrouvé dans la muraille byzantine de Thespies (*BCH*, 46 (1922) p. 304, fig. 53).

l'axe de la feuille par rapport à l'axe de la cannelure, montre qu'il y avait à la base du chapiteau un collier de 16 feuilles d'acanthé réparties en deux rangées de 8, une rangée antérieure basse, une rangée postérieure haute,



Fig. 15. — Chapiteau du portique (dessin de P. Jamot).



Fig. 16. — Colonne et larmier du théâtre, d'après un croquis de P. Jamot (dessin de P. Bonnard).

selon le type épidaurien. Une partie du calathos est visible au-dessus de la feuille sur Inv. n° 1794, 1803 B, 1804, au fond d'une sorte de dépression dont les côtés droit et gauche sont formés par le contour extérieur des feuilles hautes disparues.

La silhouette des feuilles est anguleuse, le modelé indiqué seulement par quelques coups de ciseau, les « yeux » forés au trépan. La raideur de l'ensemble est due à la fragilité de la matière, et non au manque de goût

de l'artiste, comme le prouve le profil des feuilles qui se recourbent avec grâce. Rien n'empêche de situer un tel chapiteau au III^e s.

Au nord de l'autel, sur la rive gauche du Permessos, Jamot signale en outre un bâtiment dont il suivit le mur de façade, sur une longueur de 48 mètres, jusqu'à son angle sud-est ; ce mur ne comptait plus en hauteur que deux assises, l'une de pôros (ht. 0 m. 38), l'autre de conglomérat (ht. 0 m. 30). Il s'agit peut-être d'un second portique, délimitant vers le nord l'aire au centre de laquelle se trouvait l'autel.

Le théâtre

A 300 mètres environ au sud-ouest du portique, au pied même de la falaise rocheuse qui ferme le vallon du côté sud, une dépression naturelle en forme d'hémicycle marque l'emplacement du théâtre (cf. fig. 2) repéré par Stamatakis (1) et fouillé par Jamot. Dans l'hémicycle, aménagé à peu de frais par quelques travaux de terrassement, il n'y avait pas de gradins de pierre et les spectateurs s'asseyaient sur des sièges de bois ou à même la pente gazonnée, comme ils le faisaient dans beaucoup de stades. Seule peut-être la rangée des proédries comptait des sièges de marbre (2). Il est difficile de préciser les dimensions de la cavea.

La scène n'est plus visible aujourd'hui. Jamot retrouva le proscénium, fondé sur le sol naturel, en bon état de conservation (fig. 18 et 19), mais la scène proprement dite avait disparu, emportée par les eaux de ruissellement avec la terrasse artificielle qui lui servait de socle sur la déclivité. Quelques alignements de rochers, vestiges de ses fondations, permirent toutefois de mesurer ses dimensions, 22 m. 20 en longueur, 10 m. 50 en largeur, y compris le proscénium profond de 2 m. 60. Le stylobate en calcaire, long de 18 m. 30, porte douze demi-colonnes doriques engagées, comprises entre deux murs pleins qui ferment en façade deux sortes de cellules situées aux ailes et larges de 1 m. 95. Les colonnes doriques (diam. [à la base ?] 0 m. 36 ; 9 cannelures + 2 demi-cannelures ; fig. 16) engagées dans des pilastres de section rectangulaire (0 m. 20 × 0 m. 50 ; feuillure verticale aux angles), étaient monolithes (ht. 2 m. 06). Les chapiteaux, taillés à part, ne sont connus que par d'infimes fragments. De l'entablement ne subsistent que des blocs de larmier (fig. 16). Le mur de fond, partiellement conservé, est en blocs de conglomérat.

Pour dater le théâtre, nous n'avons pratiquement pas d'indices, à l'exception des lettres de pose ou marques de tâcherons lues par Jamot

(1) Πρακτ., 1882, p. 67. Frazer (*Paus.*, V, p. 152) précise que l'orchestra « is reported to have been circular ». Jamot a seulement fouillé la scène et sondé en plusieurs points la cavea, à la recherche des gradins.

(2) Fragment de siège en marbre : *BCH*, XLVI, 1922, p. 221, n° 5. Cette solution économique fut adoptée pour plusieurs théâtres de petites villes (Mycènes, Oropos, Rhamnonte, Ikaria). Cf. *ABSA*, 45, 1950, pp. 32-34, 38-39, 51.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 17. — Fragments du chapiteau corinthien au Musée de Thèbes (dessin de Ph. Martin).

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 18. — Le proscénium du théâtre (cliché de P. Jamot).

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 19. — Le proscénium du théâtre, d'après un croquis coté de P. Jamot
(dessin de P. Bonnard).

au dos de trois pilastres : A, K, M. Le A à barre transversale brisée se trouve à Thespies pour la première fois sur une stèle opistographe portant les comptes d'un agonothète : sur l'une des faces, le A est à barre transversale droite, sur l'autre à barre brisée. On situera la construction du théâtre *au plus tôt* à la date de cette inscription, soit dans les toutes dernières années du III^e siècle ou les premières années du second (1).

*
* *

Le Mouseion de l'Hélicon et les Mouseia antiques

Sans être exhaustives, les fouilles de Jamot furent cependant assez complètes pour qu'il soit improbable qu'un monument important leur ait échappé (2). On peut donc dire qu'à l'époque hellénistique — époque où les documents épigraphiques nous renseignent le mieux sur son histoire — le sanctuaire comprenait essentiellement un autel monumental, un ou plusieurs portiques, un théâtre rustique et, répartie sous les ombrages du bois, de part et d'autre du Permessos, une foule d'ex-voto dont Pausanias et les bases vues par Jamot et ses prédécesseurs nous gardent le souvenir. De tous les sanctuaires des Muses mentionnés dans les textes, c'est le seul qui ait été fouillé, le seul qui nous donne une image concrète de ces « musées » dont certains, liés au souvenir des plus belles périodes de la pensée grecque, ont été, selon l'expression de P. Boyancé (3), des lieux saints de notre civilisation.

Le bois sacré de l'Hélicon est situé dans un vallon encaissé, à l'écart des villes, sur les rives d'un cours d'eau et en bordure d'une voie de passage. Telle était aussi la situation des *Mouseia* les plus anciens, ceux de Thessalie et de Béotie : sur les pentes orientales de l'Olympe (4), dans une gorge étroite et sauvage arrosée de ruisseaux, se trouvait le Libéthron, berceau du culte des Muses, en souvenir duquel un *Libéthron* béotien avait été consacré aux déesses sur les pentes de l'Hélicon, au-dessus de Coronée. Le *mouseion* que mentionne Plutarque dans la région de Chéronée (5) se dressait aussi en montagne, au départ d'un sentier caché, et c'est dans un défilé, un στενωπός proche de sa retraite, que Pythagore, Μουσέων

(1) Feyel, *Contribution à l'épigraphie béotienne*, Publ. de la Fac. des Lettres de l'Université de Strasbourg, 1942, pp. 123-132.

(2) « Je ne me suis pas contenté de démolir pierre à pierre les trois petites églises, Haghios Constantinos, Haghia Aikaterini, Haghia Trias et de fouiller jusqu'au-dessous de leurs fondations pour reconnaître si elles n'occupaient pas l'emplacement d'un édifice antique. J'ai opéré des sondages et pratiqué des excavations partout où je rencontrais le plus faible indice » (Jamot, mémoire inédit, feuillet 17).

(3) P. Boyancé, *Le culte des Muses chez les philosophes grecs*, Bibl. Éc. Fr. Athènes et Rome, t. 141, 1937, p. 266.

(4) Heuzey, *Mont Olympe et Acarnanie*, p. 95. Paus., IX, 34, 4.

(5) Plutarque, *Sylla*, 17.

Ἑλικώνιον ἔρνος (1), se rendit pour mourir, accompagné par les chants harmonieux des Muses ; en souvenir de cet événement, le vallon leur fut consacré (2). Plus tard, quand les philosophes calqueront leurs *mouseia* particuliers sur des modèles plus anciens, ils les situèrent, par commodité, non loin des villes, mais en général dans des faubourgs déserts (3).

Deuxième trait significatif : dans le sanctuaire de l'Hélicon, il n'y a point de temple. Sur ce point, le témoignage de Pausanias — *lacitus loquitur* — est confirmé par la fouille : ni le portique, monument banal entre tous dans l'architecture grecque, ni le théâtre — bien peu luxueux — ne méritaient de figurer dans le récit du voyageur. Mais si les Muses avaient eu un temple dans le plus fameux de leurs sanctuaires, serait-il croyable qu'il ne l'eût point cité ? Les déesses n'avaient donc point de logis ; non certes par indigence : richement dotées, elles comptaient parmi leurs fidèles de puissants bienfaiteurs (4) ; mais la tradition de leur culte voulait qu'il en fût ainsi. L'anomalie, c'est plutôt l'existence d'un temple des Muses dans la ville de Thespies, seul *ναός* des Muses expressément désigné comme tel par les textes (5). On risque donc un faux-sens à traduire — comme on le fait souvent — *μουσεῖον* ou *ἱερὸν Μουσῶν* par les termes trop précis de « temple des Muses ». Examinons quelques exemples.

Pythagore, débarquant à Crotone, enjoint à ses fidèles de fonder un *ἱερὸν Μουσῶν* ; dociles, ceux-ci construisent le *μουσεῖον* demandé (6) ; traduirons-nous « temple des Muses » (7) ? L'existence d'un *ναός* n'est certes pas formellement exclue ; elle n'est pas formellement indiquée non plus, et l'on observe que le jour où Pythagore prédit à ses disciples les troubles politiques qui vont causer leur perte, ceux-ci sacrifient aux Muses non point devant un temple, mais dans une *oikia* (8).

Lorsque Pythagore, dont on connaît la dévotion pour les Muses, termine sa vie terrestre dans les environs de Métaponte, les Métapontins transforment sa maison en temple, mais en temple de Déméter ; aux Muses, ils consacrent seulement le *στενωπός* voisin, théâtre de sa disparition (9). Et lorsque Cicéron, quelques siècles plus tard, visite le site en touriste pieux, c'est toujours un simple « *locus* », remarquable par le souvenir du sage qui y vécut, non point par un temple, dont il n'est fait mention nulle part (10).

(1) *Anth. Palat.*, XIV, 1, v. 1.

(2) Timée, cité par Porphyre *VP*, 4.

(3) Porphyre, *De Abstinencia* 36, p. 112 (Nauck).

(4) Feyel, *Polybe et l'histoire de la Béotie*, Bibl. Éc. Fr. Athènes et Rome, t. 152, 1942, pp. 256-261.

(5) *Ναός οὐ μεγάλος*, dit Pausanias, IX, 27, 4. Dimensions du temple, d'après Jamot : 35 m. 60 × 16 m. 80.

(6) Jamblique *VP*, 45 et 50.

(7) Carcopino, *Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, p. 295.

(8) Jamblique, *VP*, 261.

(9) Timée, cité par Porphyre, *VP* 4.

(10) Cicéron, *De finibus*, V, 2, 4. Sur la traduction de *στενωπός*, cf. P. Boyancé, *Culte des Muses*, p. 235, note 2.

A Tarente, non loin de l'agora, se voyait un « musée » à la fondation duquel Archytas ne fut peut-être pas étranger (1). En 213 av. J.-C., tandis que les Tarentins s'apprêtent à le trahir, Livius, gouverneur romain de la place, donne un banquet » ἐν τῷ προσαγορευομένῳ μουσείῳ (2) ; le *mouseion* est un « lieu-dit », consacré aux Muses ; le caractère religieux n'en était point nécessairement marqué par l'érection d'un temple.

A la nouvelle de la mort d'Euripide, Denys le Tyran fait envoyer à ses héritiers la somme d'un talent pour acheter les reliques du poète, son psaltérion, sa tablette à écrire, son stylet ; il les dépose ensuite dans le « *mouseion* » de Syracuse (3). Ce n'est pas forcément dans le « temple des Muses » : dans certains « *mouseia* », les portiques étaient préposés à la conservation des offrandes.

En Grèce propre, le temple de Thespies demeure une exception rare : même dans Athènes, μουσεῖον τῆς Ἑλλάδος (4), les Muses ont seulement des autels, ou doivent demander l'hospitalité à d'autres divinités (5). A Delphes, à Olympie, Pausanias mentionne un téménos et un autel ; elles possèdent un ἱερόν à Sparte et à Trézène (6), mais Pausanias désigne également par ce terme le Val des Muses où, précisément, on ne trouvait pas de temple. Diodore ne dit pas non plus que les grandes fêtes célébrées durant neuf jours par Alexandre, après sa victoire de Chéronée, dans le *mouseion* de Dion, se déroulèrent devant un temple (7). Le silence de l'écrivain ne prouve pas absolument qu'il n'y en eût point, mais il constitue cependant une présomption en faveur de cette hypothèse, que renforcent encore ce que nous apprennent, sur les *mouseia* privés, les inscriptions et les textes.

Sous l'influence de la pensée pythagoricienne (8), certaines sectes philosophiques et même de simples particuliers consacrèrent aux Muses un *hiéron* ou un *téménos*, dans leurs « écoles » ou non loin de leurs tombeaux de famille. Platon leur réserva un *téménos* dans le bois sacré du héros Académios, avec un autel, diverses statues et une exèdre pour les conférences (9). Le testament de Théophraste contient une série de dispositions

(1) *RE* XVI, 1, s. v. Musai, col. 705.

(2) Polybe VIII, 25, 11 ; 27, 1. P. Willeumier, *Tarente*, Bibl. Éc. Fr. Athènes et Rome, t. 148, pp. 151 et 249.

(3) Euripide, *Vita*, éd. Belles-Lettres, Paris, 1925, tome I, p. 3.

(4) Poète comique cité par Athénée, V, 187 d.

(5) Autel au bord de l'Ilissos (Paus., I, 19, 6) ; pour l'autel de l'Académie et le *mouseion* de Théophraste, voir ci-après. Les Muses avaient leurs statues dans le temple de Dionysos Melpoménos (Paus. I, 2, 5).

(6) Olympie, V, 14, 10 ; Sparte, III, 17, 5 ; Trézène (hiéron et autel commun aux Muses et à Hypnos), II, 31, 3 ; Delphes, Plut., *De Pyth. orac.*, 17.

(7) Diod., XVII, 16, 3-4. C. T. Newton (*A History of Discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*, II, pp. 427-442, cf. I, pl. 68) décrit un curieux sanctuaire d'Apollon et des Muses aux environs de Cnide ; là encore il ne s'agit pas d'un « temple des Muses » à proprement parler.

(8) P. Boyancé, *Culte des Muses*, p. 231-232, et *passim*.

(9) Paus., I, 30, 2 ; P. Boyancé, *l. l.*, p. 266 ; Judeich, *Topographie von Athen* (2^e éd.), p. 414. Les fouilles incomplètes entreprises par P. Aristophron ont apporté peu de clarté sur la topographie des lieux : *BCH*, LX, 1936, Chronique des Fouilles, p. 458-459 ; LXI, 1937, p. 449.

précises relatives à l'usage et à l'entretien des édifices que renfermait le *mouseion* péripatéticien : le *στωίδιον*, la *κάτω στοά*, le *βωμός* (1) ; il n'est pas question d'un *ναός* ou d'un *ναττοχος*, non plus que dans le minutieux testament d'Epictète (2) réglementant le culte dans le *mouseion* funéraire qu'elle a construit à Théra : les héros auront chacun leur niche ou leur chapelle, les Muses leur autel, et la seule construction prévue dans l'enceinte consacrée sera celle d'une *στοά*.

Dira-t-on que ces exemples ne sont pas convaincants parce que des particuliers ou des *thiases*, même riches, pouvaient difficilement subvenir à la construction d'un temple ? Les moyens financiers ne manquaient pas aux fondateurs du « musée » fameux entre tous, celui d'Alexandrie. Une phrase de Strabon (3) énumère les monuments qu'il renfermait : un *περίπατος*, une exèdre, une salle pour les repas en commun. Pourquoi Strabon n'aurait-il point nommé le temple, s'il avait existé ? Ne peut-on penser que le Musée des Lagides, comme les musées de Platon et de Théophraste, s'inspirait d'un modèle célèbre (4), celui de l'Hélicon, avec lequel nous savons que les souverains d'Égypte entretenaient d'étroites relations d'amitié (5) ? C'est, me semble-t-il, par fidélité à ce modèle qu'ils ne construisirent point de temple aux Muses parmi tant de bâtisses magnifiques. Quant au « *mouseion* » d'Antioche qui périt dans un incendie, sous Tibère, en même temps que le Bouleutèrion et les monuments de l'agora, il ne livra probablement aux flammes que ses portiques, sa bibliothèque et les arbres de son bois sacré (6).

De cette rapide enquête, nous pouvons conclure que les temples des Muses, si rarement nommés dans les textes, demeurèrent en Grèce exceptionnels. Le monument essentiel de leurs sanctuaires, c'était l'autel.

Divinités célestes, les Muses ont un autel « haut » dont la « thymélé » est portée par un socle à degrés (7). On a cru longtemps qu'elles répugnaient aux sacrifices sanglants et recevaient seulement l'offrande pacifique de grains, de gâteaux, de fleurs et d'encens (8). Il faut renoncer à cette idée poétique ; la tradition selon laquelle Pythagore aurait sacrifié un bœuf

(1) Diog. Laërce, V, 2, 51. P. Boyancé, *l. l.*, pp. 316-318.

(2) En dernier lieu, P. Boyancé, *l. l.*, pp. 330-344.

(3) Strabon, XVII, 793-795.

(4) Couat, *La poésie alexandrine*, 1882, p. 11. Cette « inspiration » doit s'entendre au sens large. Le Musée d'Alexandrie n'était pas un simple bois sacré, mais un monument imposant, analogue au grand « musée » découvert à Éphèse (F. Knoll, J. Keil, *Forsch. in Ephesos*, t. IV¹, pp. 16-26). L'absence d'un temple dans cet ensemble architectural n'en est que plus frappante.

(5) Feyel, *Polybe et l'histoire de la Béotie*, pp. 258-259, et *Contribution à l'épigraphie béotienne*, pp. 103-117 ; A. Plassart, *BCH*, L, 1926, p. 425, n° 48 et commentaire.

(6) Malalas, *Chronographia*, éd. Dindorf, Bonn, p. 235. Daremberg-Saglio, *DA*, s. v. *Museum* (Et. Michon) avec, en note 27, la traduction de *ἱερὸν Μουσῶν* par *Temple des Muses*. Le verbe *κτισθῆναι* employé par Malalas indique seulement que le *μουσεῖον* avait reçu l'ornementation habituelle de portiques, exèdres, salles de banquet. Cf. ci-après, p. 44, note 7.

(7) P. Boyancé, *l. l.*, p. 329 sqq., a bien mis en lumière le caractère céleste, et non chthonien, des Muses, même quand elles sont associées à un culte funéraire.

(8) Decharme, *Les Muses*, 1869, pp. 64-65 ; Wilamowitz, *Der Glaube der Hellenen*, I, p. 252.

aux Muses après la découverte de son fameux théorème (1) correspond à une réalité de leur culte attestée par l'épigraphie : à Thespies, l'ancien prêtre des Muses Λούσων Κάπωνος consacre, vers 230, un capital de 4.200 drachmes d'argent dont le revenu permet l'achat de dix à vingt bœufs de sacrifice, tous les quatre ans, pour la fête solennelle des Mouseia (2). Les victimes immolées étaient donc nombreuses, et ceci justifie les dimensions relativement importantes de notre autel, devant lequel devaient se dérouler les concours.

Sur l'étroit plateau que limitent au nord le lit raviné du Permessos, au sud les premiers contreforts de la montagne, à l'ouest, en fond de décor, la colonnade du portique, Jamot n'a retrouvé d'autre monument que l'autel lui-même. Celui-ci se dressait donc au centre d'une esplanade propre aux rassemblements, analogue à celle que l'on voit au Ptoïon à l'est de l'autel d'Apollon et que l'on présume avoir été le « théâtre » des Ptoïa (3). C'est là que venait se grouper, à l'origine, le public des concours ; et même plus tard, quand le théâtre put accueillir les spectateurs des concours scéniques, il est possible que le vénérable concours « thymélique », déclaré au III^e s. στεφανίτης, ἰσοπύθιος, et dont les vainqueurs avaient leur nom transcrit sur une stèle à part (4), se soit déroulé non pas dans l'orchestra, mais devant l'autel, comme par le passé.

Le portique et le théâtre n'appellent qu'un bref commentaire. Dans un sanctuaire où ne figuraient ni temple ni « trésors », un portique était nécessaire pour abriter les ex-voto que leur valeur ou leur fragilité empêchaient d'exposer sous les arbres du bois sacré. Théophraste prescrit à ses disciples de placer dans le « portique du bas » les cartes géographiques consacrées aux Muses, tandis que les statues d'Aristote, de Nicomaque, et les autres ἀναθήματα moins périssables pouvaient demeurer en plein air (5). Nous avons vu que la façade du portique, dans le Val des Muses, se terminait aux ailes par un mur plein long de 6 m. 40. On imaginerait volontiers, à chaque extrémité de la colonnade, une chambre fermée réservée à la conservation des offrandes, tandis que la galerie restait accessible au public. Quant au théâtre, sa présence est amplement justifiée par la nature des concours qui étaient célébrés dans le Val. Le théâtre de Dion, en Macédoine (6), le « petit théâtre » ou αὐλητήριον de Tarente (7) ont été

(1) Vitruve, IX, 214.

(2) Feyel, *Polybe et l'histoire de la Béotie*, p. 257, renvoyant à *BCH*, LX, 1936, p. 178, l. 23-27, et pp. 396, 397 note 1.

(3) *REG*, LVI, 1943, p. 359 ; p. 363 note 4. Esplanade identique à Castraki, dans le sanctuaire du Héros Ptoïos, *ibid.*, p. 363, d'après P. Guillon, *Les Trépieds du Ptoïon*, Bibl. Éc. Fr. Athènes et Rome, t. 153, pp. 152-153.

(4) Feyel, *Contribution*, pp. 88-132, en particulier, pp. 113-114.

(5) Cf. p. 41, note 1.

(6) Heuzey, *Mont Olympe et Acarnanie*, pp. 118, 122, 124-125 ; selon lui, les Muses auraient été honorées dans le même sanctuaire que Zeus, père des muses piériennes.

(7) P. Willeumier, *Tarente*, p. 249.

rattachés — par hypothèse, mais avec vraisemblance — aux *mouseia* de ces deux villes.

L'autel, le portique et le théâtre sont tous trois d'époque hellénistique et contemporains des monnaies les plus anciennes trouvées dans la fouille, drachmes d'argent de la confédération béotienne portant au droit la tête de Perséphone, au revers un Poseidon au trident (1). Il est improbable qu'ils aient succédé à d'autres édifices dont pas une pierre, pas un fragment de terre cuite architectonique n'aurait subsisté, enfoui dans la terre ou utilisé en remploi. Sommes-nous vraiment dans le sanctuaire archaïque des Muses Héliconiades auxquelles Hésiode offrit le trépied gagné au concours de Chalcis ? (2). Leur culte ne fut-il point célébré d'abord dans une clairière voisine du sommet de la montagne, autour de ce puits où l'on s'accorde à reconnaître le site de la fontaine Hippocrène ? (3). On pourrait se poser la question si Jamot n'avait exhumé, non loin de l'autel semble-t-il (4), un lot d'aryballes corinthiens et de skyphoi béotiens à figures noires, des figurines de terre cuite archaïques et peut-être même géométriques (5), premiers témoignages de piété que nous trouvions dans le Vallon (6). Puisque l'ancienneté du culte est attestée, mais non point celle des édifices, nous devons nous représenter le sanctuaire, avant le III^e siècle, comme plus simple encore que nous ne l'imaginions : ni portique, ni théâtre, un simple autel sans doute ; à l'entour, sous les arbres, les statues de marbre ou de bronze, et, suspendues aux branches, les humbles offrandes de terre cuite, vases et statuettes. Puis, dans la deuxième moitié du III^e siècle, la réorganisation des concours et la campagne de propagande en leur faveur entreprises par les Thespiens produisent les résultats escomptés (7) : de Grèce et d'Asie Mineure les artistes viennent participer aux Mouseia ; les Muses s'enrichissent de subventions et donations de toutes sortes. Il devient indispensable d'adapter le sanctuaire aux besoins de sa nouvelle célébrité, et l'on a les moyens de le faire : on construit un autel monumental, un ou deux portiques, un théâtre rustique, sans gradins de pierre en souvenir de l'ancienne simplicité. Peut-être les musées des philosophes, avec leurs

(1) *BCH*, XLVI, 1922, p. 295, n° 196, 2, n. 4.

(2) Paus., IX, 31, 3.

(3) Paus., IX, 31, 3. Decharme, *Notice sur les ruines de l'Hiéron des Muses*, Arch. Missions Scientifiques, 2^e série, t. IV, pp. 177-178. Au sommet de la pente, la chapelle en ruine d'Haghios Ilias marquerait l'emplacement d'un ancien lieu de culte. Cf. Plassart, *BCH*, L, 1926, pp. 385-387 ; A. R. Burn, *Helikon in History*, *ABSA* XLIV, 1949, p. 323.

(4) C'est du moins ce que je conclus de l'indication donnée par De Ridder (*BCH*, 1922, pp. 287-290) pour le lieu de trouvaille : « Haghia Triada », et non, comme ailleurs, « Vallon des Muses ».

(5) De Ridder, *l. l.*, pp. 288-290, n°s 145-149, 151 ; 298-300, n°s 197-201 ; 302, n° 205 ; 303, n°s 211-213.

(6) Les « quelques débris d'idoles plates en galette, décapitées, munies de courts moignons horizontaux » (*ibid.*, p. 298, note 3) sont d'un type qui remonte à l'époque géométrique, mais se maintient en Béotie jusqu'au VI^e s. Il faudrait pouvoir examiner les originaux pour les dater. Cf. l'article de Jamot dans *BCH*, XV, 1890, pp. 204-223, pl. XIII-XIV.

(7) Cf. ci-dessus p. 42, note 4.

portiques et leurs lieux de réunions nécessaires à l'activité de leurs écoles, servent-ils à leur tour de modèle au sanctuaire dont ils s'étaient inspirés.

Quand s'achevait la période brillante des concours, le vallon offrait au sage un asile de calme. Plutarque, fuyant Thespies en fête « comme une terre ennemie » vient « camper auprès des Muses » et philosopher en paix dans les bois (1). Ainsi voyait-on, à Crotone, Pythagore fuir les divertissements du monde auprès du *Mouseion* dans lequel il devait mourir. Imitant cet illustre exemple, les disciples de Platon construisirent de petites cabanes à proximité de leur mouseion et placèrent leurs méditations sous le patronage des neuf déesses (2). Selon Pausanias qui les vit, des hommes habitaient tout autour du Vallon sacré : étaient-ils uniquement, comme on l'a dit, des prêtres et des serviteurs retenus par leurs fonctions près du sanctuaire qu'ils desservaient (3) ? Dans la solitude du bois, « véritable gymnase de la sagesse », au bord du « ruisseau de la tranquillité » (4), ces personnages venaient peut-être simplement faire retraite et chercher le climat nécessaire à la naissance de l'inspiration ou au développement de leur pensée : « *O rectam sinceramque vitam* », s'écriait Pline dans ses jardins de Laurentinum, « *o dulce otium honestumque ac paene omni negotio pulchrius, o mare, o litus, verum secretumque μουσεῖον, quam multa invenitis, quam multa dictatis* » (5). Parce qu'il unissait aux charmes de la nature les raffinements de l'art humain, et qu'en profitant des agréments de la campagne on pouvait converser à son aise et contempler sous les ombrages le véritable « musée » que formait la collection des offrandes, le célèbre Vallon des Muses, orné par Sylla, protégé par Auguste (6), ne fut pas sans influencer la conception des jardins romains, soit directement, soit par l'intermédiaire des « jardins philosophiques » dont il était lui-même le modèle. Cicéron avait à Tusculum son *Académie* et son *Lycée*, Varron son μουσεῖον au confluent de deux ruisseaux (7). Lorsque de riches amateurs disséminèrent dans leurs jardins, sous les futaies, des ensembles de statues, portraits de philosophes ou de poètes, chasses à nombreux personnages, Orphée charmant les animaux, la ressemblance avec le μουσεῖον de l'Hélicon

(1) Plutarque, *Amat.*, 179 b-c.

(2) Diogène-Laërce, IV, 3, 5.

(3) Decharme, *Les Muses*, p. 53.

(4) Plutarque, fragments, éd. Bernardakis, VII, 19.

(5) Pline, *Epist.*, I, 9, 6.

(6) A. Plassart, *BCH*, L (1926), pp. 436-438, 447-451.

(7) P. Grimal, *Les jardins romains*, Bibl. Éc. Fr. Athènes et Rome, 1943, t. 155, pp. 380-392.

Dans son chapitre sur *les apports helléniques* (pp. 69-104), M. Grimal a justement souligné l'influence qu'ont exercé les jardins et les bois sacrés de la Grèce, ou ses « jardins philosophiques », sur la conception romaine du jardin. Mais ces jardins philosophiques s'inspiraient eux-mêmes des μουσεῖα helléniques qui ont été, par conséquent, les prototypes. M. Louis Robert (*Hellenica* IV, pp. 5-34, en particulier pp. 29 sqq.) a décrit, d'après une épigramme, le Mouseion d'Ampelios à Égine, bon exemple de ces jardins « où venait se reposer et se distraire savamment un proconsul d'Achaïe lettré du IV^e siècle ».

devint plus frappante encore (1), et l'on comprend pourquoi le terme de « musée » put facilement passer de sa signification première à celle que nous lui donnons aujourd'hui : c'est que ce mot n'évoquait point pour les anciens l'image d'un temple, mais celle d'une collection d'objets d'art et de reliques dans un bois qu'emplissaient de divines présences.

Appendice : La tour d'Askra

Pyramide rocailleuse et désolée, couverte de buissons rabougris, l'acropole d'Askra (2) se dresse à droite de la route qui conduit au sanctuaire des Muses, couronnée par la tour que vit Pausanias (cf. fig. 2). Lorsqu'on gravit — lorsqu'on escalade plutôt — ces pentes abruptes, les vers bien connus d'Hésiode reviennent en mémoire et l'on comprend la sévérité du poète pour sa patrie d'adoption. Mais cette butte inconfortable, exposée à tous les vents, est un point stratégique admirablement situé. Bien défendue par ses escarpements naturels, elle surveille au sud la vallée du Permessos, à l'est celle du Thespeios jusqu'aux pentes du Cithéron, tandis qu'au nord, par l'échancrure d'une vallée qui descend sur Haliarte, la vue embrasse une grande partie de la plaine béotienne et du lac Copaïs, fermé par la chaîne montagneuse dans laquelle on distingue le rocher à pic du Ptoïon. Askra détruite, il était normal qu'on utilisât son emplacement comme poste de guet.

Le sommet de la montagne est occupé par un fortin de plan très simple ; un mur d'enceinte en forme d'ellipse orientée d'ouest en est, et dont le grand axe est long de 150 mètres au plus, se raccorde, à l'ouest, à la tour qui occupe le point culminant, et s'ouvre à l'est par une poterne unique, large de 1 m. 45, sur le versant le moins abrupt que devait emprunter le chemin antique.

Le mur d'enceinte, construit de façon sommaire, a mal résisté à l'éboulement. Sa hauteur actuelle atteint rarement 1 mètre, mais on en suit le tracé sans difficulté. L'appareillage (fig. 20) — polygonal si l'on veut, mais négligé — rappellerait d'abord moins un rempart qu'une *mandra* moderne de berger. Cependant, l'épaisseur du mur, 4 m. 50 en bordure de la poterne, ne permet pas d'hésiter sur son caractère de fortification. D'autres indices, qui seront exposés ci-après, montrent que ces fortifications sont antiques. Le mur, dont l'épaisseur considérable compensait la fragilité relative de l'appareillage, pouvait jadis s'élever à bonne hauteur, couronné sans doute non point par des créneaux qui exigent l'ajustage d'une maçonnerie précise, mais par une palissade de pieux (χάρακα, σταύρωμα).

En complet contraste avec l'enceinte, la tour carrée (7 m. 70 de côté) dresse encore sur une hauteur de 13 assises le bel appareil de ses murs (fig. 21). Les blocs, extraits sur place dans une carrière dont on voit l'emplacement presque au pied de la tour, sont disposés par assises horizontales, parfois décrochées, et taillés à

(1) Cf. P. Grimal, *l. l.*, pp. 361-365. Pausanias a vu, dans le vallon des Muses, un groupe de statues représentant Orphée charmant les animaux, groupe familial du « paysage littéraire » dans les jardins romains.

(2) Bibliographie dans *RE*, II, 2, s. v. Askra.



Fig. 20. — Ascrea : détail du mur d'enceinte.



Fig. 21. — Ascrea : la tour.



Fig. 22. — Ascrea : appareil de la tour.

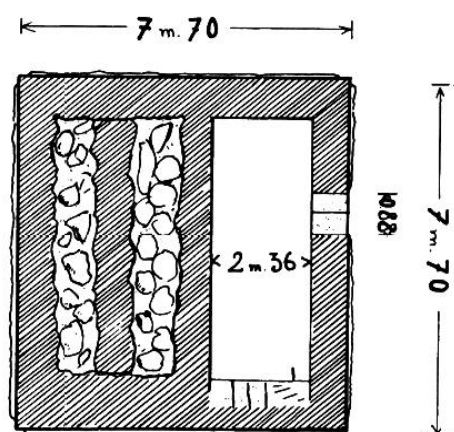


Fig. 23. — Ascrea : plan de la tour.

joints tantôt verticaux, tantôt, mais plus rarement, biaux. Le parement des blocs, laissé quasi brut, est bombé, dressé au même aplomb seulement aux quatre angles de la tour par une feuillure verticale (fig. 22). La porte (ht. actuelle 2 m. 40; largeur 0 m. 88) ouvre à l'est, vers l'intérieur de l'enceinte, à 1 m. 10 au-dessus du niveau du sol. A cette hauteur, il faut ajouter celle du seuil disparu qui réduisait à 1 m. 90 $\pm$ la hauteur de la baie et haussait à 1 m. 60 $\pm$ le niveau du passage. On connaît des exemples de tours dont la porte, par mesure de précaution, n'était accessible qu'au moyen d'une échelle facile à lever en cas de danger (1). Tel n'est pas le cas ici, semble-t-il : cette dénivellation de 1 m. 60, trop faible pour défier l'escalade, était apparemment rachetée par un remblai formant, en avant du seuil, une rampe d'accès ou une sorte de perron, et retenu par un soutènement appareillé comme l'enceinte. Les restes de ce mur sont visibles au milieu et à droite de la figure 21.

La porte franchie, on trouve un corps de garde rectangulaire (2 m. 36 $\times$ 5 m. 70 ; fig. 22) à demi comblé par les blocs éboulés ; un escalier de pierre, dont trois marches sont encore en place le long de la paroi sud, conduit à l'étage. La partie de la tour comprise entre le corps de garde et le mur ouest, soit les deux-tiers de sa surface les plus exposés parce qu'en saillie sur le mur d'enceinte, était comblée par des moellons compartimentés au moyen d'un mur de refend sommaire ; on évitait ainsi que ce blocage sans cohésion n'exercât de l'intérieur sur les parois de la tour des pressions dangereuses. Un plancher commun recouvrait ce socle et formait le plafond du corps de garde. Nous ignorons si ce premier étage était surmonté par un second.

Il serait intéressant de pouvoir dater le fortin. Le bel appareil de la tour, avec ses feuillures d'angles, est d'un emploi courant à partir du iv^e siècle et durant toute l'époque hellénistique. Nous ne pouvons espérer aucune précision de ce côté. Quant au mur d'enceinte, après avoir douté de son antiquité, on se demande si son étroite poterne n'aurait pas vu passer Hésiode regagnant péniblement l'ὄϊζυρή κώμη. En fait, il faudrait l'ajouter à la liste de ces murs en pierres sèches que R. Scranton a rejetés en appendice à la fin de son étude sur les murs grecs, faute de pouvoir les situer quelque part entre la préhistoire et l'époque médiévale (2) si, dans ce cas précis, divers indices ne laissent supposer que le mur est, au plus tard, contemporain de la tour carrée. Les particularités de cette tour, le renforcement de son côté ouest, la place de la porte à l'est, sur le côté le moins facile à défendre, s'expliquent seulement en fonction de l'enceinte, préexistante ou prévue dans le plan de défense. Enfin, s'il ne s'agit pas d'une coïncidence fortuite, la place du petit mur de soutènement, appareillé comme l'enceinte, devant la porte de la tour, donnerait la preuve que l'ensemble du fortin fut construit d'un coup, à la même époque. De simples raisons d'économie, ou la nécessité de faire vite sous la menace du danger suffisent à expliquer les différences de construction : on ne

(1) *E. g.* à Aigosthènes, *JHS* 15 (1895), p. 316.

(2) Scranton, *Greek Walls*, p. 16 et fig. 2, pp. 145-148 et 184-185. Sur la tendance à dater trop haut certains murs pour la simple raison qu'ils sont polygonaux ou mal appareillés, cf. les observations de H. Seyrig, *BCH*, LI, 1927, pp. 353-369 pour Samothrace, et, pour la Béotie, de P. Guillon, *Les Trépieds du Ptoion*, pp. 196-201.

peut concevoir une tour élevée sans un appareillage précis, garant de sa stabilité. En revanche le mur d'enceinte massif, juché sur un escarpement et assis sur le roc, donc à l'abri des machines et des sapes, opposait à l'assaillant, que la raideur des pentes mettait déjà en état d'infériorité, un obstacle suffisant, en pierre comme les fortifications des forteresses permanentes, mais apparenté, par son mode de construction hâtif et par son plan, aux retranchements provisoires de campagne. A mi-chemin entre le τεῖχος et le χῶμα, il suit un tracé arrondi selon les préceptes donnés par Lycurgue aux Lacédémoniens pour l'établissement des camps (1).

A qui attribuer la construction du fortin ? Il se rattache évidemment au système défensif de Thespies dont il surveille et verrouille les accès par l'ouest. Fut-il l'œuvre des Lacédémoniens désireux de maintenir à Thespies une solide base de départ dans leur lutte contre Thèbes (2) ? Prononcera-t-on le nom d'Épaminondas, grand constructeur de fortifications ? On ne saurait échafauder que des hypothèses.

Georges Roux.

(1) Xénophon, *Lac.*, 12.

(2) Agésilas fortifia Thespies contre Thèbes : Xénophon, *Hell.*, V, 41.
